



# INFO-SERVICE

## Relâche scolaire

### LE SERVICE DE GARDE

Le service de garde se déroule de 7 h 00 à 9 h 00 et de 15 h 30 à 18 h 30. Certaines activités sont proposées aux enfants. Leur participation est volontaire. Pour profiter du service de garde, votre enfant doit y être inscrit à l'avance.

Pour des raisons de sécurité, les parents doivent se soumettre à des mesures de contrôle. Au début et à la fin de la journée, vous devez vous présenter **à l'arrière de la salle Émilie-Gamelin** (en bas des escaliers menant à la partie inférieure du Centre), pour signer la feuille des présences. De plus, nous vous demandons d'avoir une carte d'identité ou votre mot de passe.

Si vous ne pouvez pas vous présenter au service de garde et que vous demandez à quelqu'un qui n'est pas sur la liste des personnes autorisées à venir chercher votre enfant, **vous devez nous le dire en personne ou par téléphone**, au 514 453-7600, poste 221 entre 8 h 00 et 17 h 00. **Important : la personne qui vient chercher votre enfant doit avoir votre mot de passe et une carte d'identité.**

Dans le cas contraire, la coordination du camp tentera de vous joindre afin d'obtenir une autorisation. Sans quoi, l'enfant **NE POURRA PAS QUITTER** le camp.

Le ratio est d'un (1) moniteur pour vingt (20) enfants lors du service de garde.

**Prix du service de garde:** 40,00 \$ par semaine ou 10,00 \$ par jour



À L'ÉTAT *naturel*

2464, boul. Perrot, Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, QC J7V 8P4 info@mon-camp.ca T 514 453-7600

MON-CAMP.CA